



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BÉTON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 539 554 502 00012 - APE 2363Z

HORAIRE (1)

Arrivée chantier

Convenue : H.....

Réelle : H.....

Déchargement

Début : H.....

Fin : H.....

Départ chantier : H.....

Retour centrale : H.....

- 1) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en œuvre au plus tard 2 heures après la fabrication de la première gachée.
 - 2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCP et seulement si spécifié dans les autres cas.
 - 3) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage nominal d'au moins 5 cm.
 - 4) Indiquer le mode de contrôle du béton (cylindres ou cubes)
 - 5) Pour les BPS ou BIPS : Dosage en liant équivalent si dosage minimal spécifié explicitement par le prescripteur ; Pour les BCPN, BCP ou BICP : Dosage nominal en ciment
 - 6) BCPN (Béton à Composition Prescrite dans la norme NF DTU 21) ou BCP (Béton à composition Prescrite sur étude) ou BICP (Béton d'Ingénierie à composition prescrite)
 - 7) Pour les BCP ou BICP, suivant la spécification, consistance en terme de classe ou de valeur cible, ou rapport E/C.
 - 8) Tout ajout d'eau sur le chantier est interdit. Tout autre ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN.
- Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

Conseil de sécurité

En aucun cas nos produits ne doivent entrer en contact avec la peau ou les muqueuses au risque de provoquer des allergies, rougeurs ou des brûlures.

CF: article IV des conditions au verso



XI IRRITANT

CLIENT

CHANTIER

COMMANDE

PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES SPÉCIFIÉES

SERVICES

NOM COMMUN

APPELLATION COMMERCIALE

TYPE (6)	CERTIFICATION	CLASSE D'EXPOSITION (3)	CLASSE CHLORURES	RÉSISTANCE CARACTÉRISTIQUE CYLINDRE (4)	DMAX
----------	---------------	-------------------------	------------------	---	------

DÉSIGNATION NORMALISÉE DU CIMENT	TYPE ADDITIONS	DOSAGE (5) KG/m ³	CONSISTANCE (7)	TYPE ADJUVANT	DMAX
----------------------------------	----------------	------------------------------	-----------------	---------------	------

Date

1ère gachée

Bon n°

Camion

Code

Chauffeur

Béton

Volume

m³

Référence (2)

Ajout sur chantier (8) : Signature client :

Type et quantité :

Demandeur :

VISA CLIENT LIVRAISON ET RÉCEPTION
NOM :

Signature :

RETOUR BÉTON

☐ OUI ☐ NON

Signature :

Conditions Générales de Vente au verso